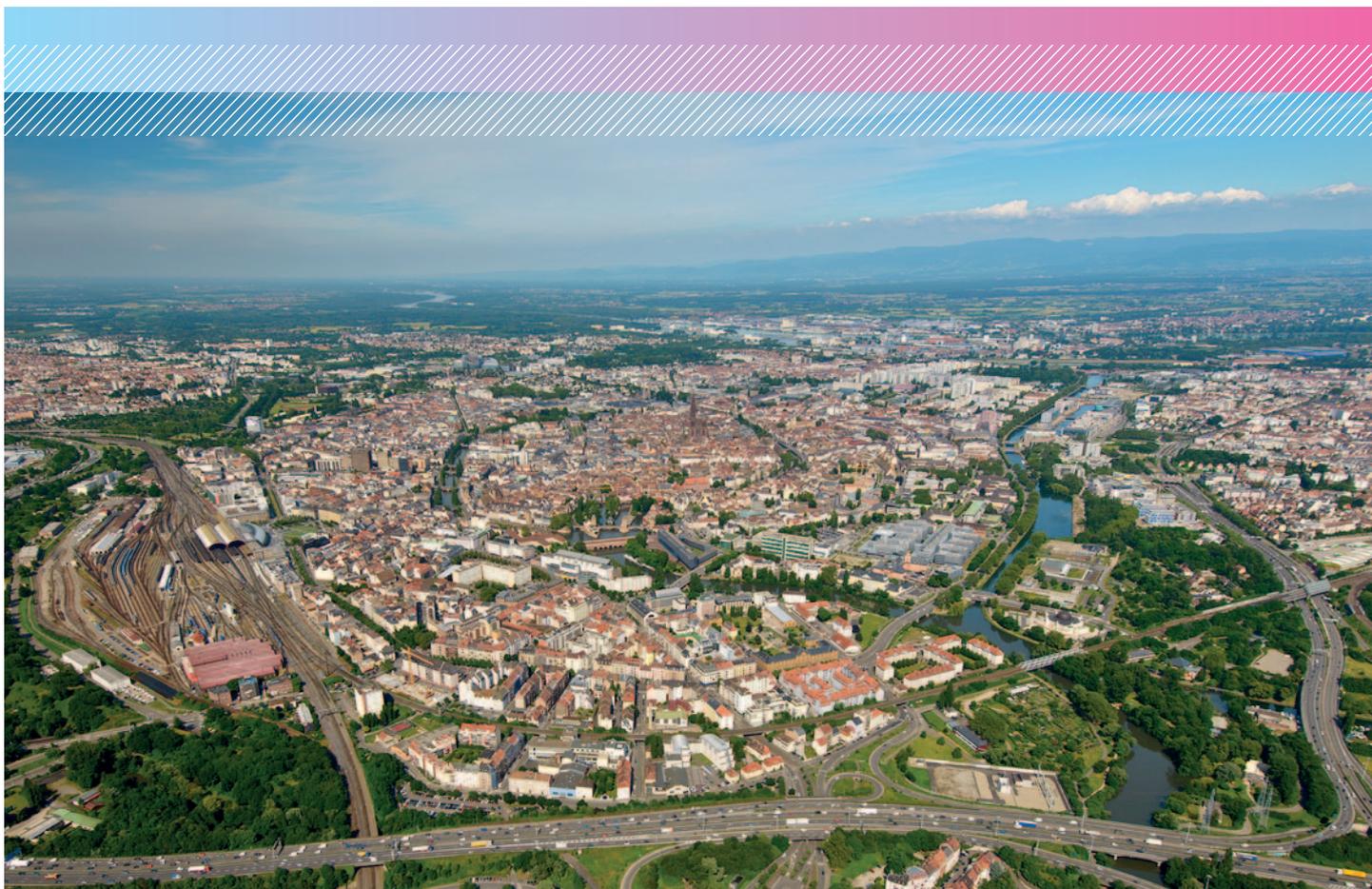


# ATTRACTIVITÉ MÉTROPOLITAINE DE STRASBOURG : APPROCHES CROISÉES

136

OCTOBRE 2014


 ÉCONOMIE


L'attractivité métropolitaine est une notion complexe, de nature multidimensionnelle. De façon schématique, l'attractivité d'un territoire peut se constater au travers de gains de population et de gains en matière de nombre et de taille d'entreprises. L'attractivité apparaît comme un enjeu clé pour les métropoles dans une économie globalisée. Aussi, au cours des dernières décennies, les politiques de développement territorial ont été fortement influencées par l'idée qu'une attractivité forte du territoire était un gage de succès dans un contexte de concurrence exacerbée, tant du

point de vue des investissements des entreprises que de celui de l'obtention de soutien portant sur la mise en place d'infrastructures par des échelons supérieurs de gouvernance (tel l'état central ou l'Union Européenne, à titre d'exemples). Les villes et les agglomérations urbaines n'échappent pas à cette tendance de fond.

L'analyse réalisée par l'agence propose une impression d'ensemble quant au « rang » de Strasbourg dans le concert des métropoles françaises et insiste sur la nécessité d'appréhender l'attractivité comme étant de nature

multidimensionnelle, sans faire l'impasse sur le caractère également endogène de cette caractéristique métropolitaine.

Trois approches différentes sont mises en convergence dans ce qui suit, afin de mettre en perspective le cas de Strasbourg à l'échelle des autres métropoles françaises (hors région parisienne). La première approche s'attache aux travaux de la DATAR portant sur une analyse comparative des dynamiques métropolitaines à l'échelle européenne, destinée à identifier des similitudes. La deuxième approche (développée par l'AGAM<sup>1</sup>) propose un « ranking » résultant d'une analyse quantitative comparée de l'attractivité socio-économique de douze métropoles régionales. La dernière approche intègre un panel de 64 indicateurs permettant d'appréhender les trois sphères du développement durable selon la méthodologie Baro'métro<sup>2</sup>.

## Les travaux de la DATAR : « Quelles métropoles en Europe ? Des villes en réseau »

### Présentation de la méthode DATAR

Ces travaux se conçoivent comme une analyse comparative des dynamiques métropolitaines à l'échelle européenne. L'ambition est d'éviter l'arbitraire des pondérations et des additions de scores grâce au recours à des analyses variées. L'analyse couvre 357 Aires urbaines fonctionnelles (AUF) de plus de 200 000 habitants selon la population de 2006, appartenant aux 27 pays de l'Union européenne, plus la Suisse et la Norvège. 25 indicateurs ont été retenus pour apporter une information significative sur les effets de hiérarchie et de spécialisation des AUF, ainsi que sur leur insertion dans les réseaux (cf. tableau ci-contre).

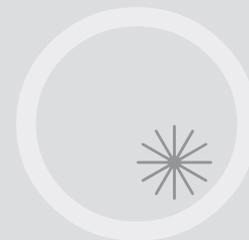
La démarche conjugue une Analyse en composantes principales (ACP) qui résume et hiérarchise l'information apportée par les 25 indicateurs et une Classification ascendante hiérarchique (CAH) qui regroupe les AUF selon leur ressemblance sur les variables étudiées. Ces analyses permettent d'intégrer à la fois les processus cumulatifs dus à la combinaison des localisations de différentes fonctions et les sélectivités spécifiques d'autres fonctions urbaines.

1. Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise : <http://www.agam.org>

2. Baro'Méto est un outil d'analyse des situations territoriales (élaboré sous la maîtrise d'œuvre de l'Agence d'urbanisme de la région grenobloise : <http://www.aurg.org>) qui est lui-même inspiré des travaux menés depuis 2008 par l'Agence d'urbanisme de l'agglomération rennaise (Audiar : <http://www.audiar.org>)

Cette note tire son origine des travaux réalisés précédemment pour le compte d'autres métropoles et constitue une relecture synthétique d'un certain nombre de documents, relecture orientée vers la question de ce qui constitue la situation spécifiquement strasbourgeoise. La principale source d'information de cette note est le document publié fin 2013 par l'Agence d'urbanisme Bordeaux métropole Aquitaine (A'urba)<sup>1</sup>. Plus généralement l'analyse fait suite à des travaux présentés lors du premier rendez-vous de l'A2E (Observatoire de l'activité économique et de l'emploi) en juin 2013.

1. Cf. Attractivités métropolitaines comparées - Quel positionnement bordelais ? Note de travail A'urba (décembre 2013). <http://www.aurba.org/>



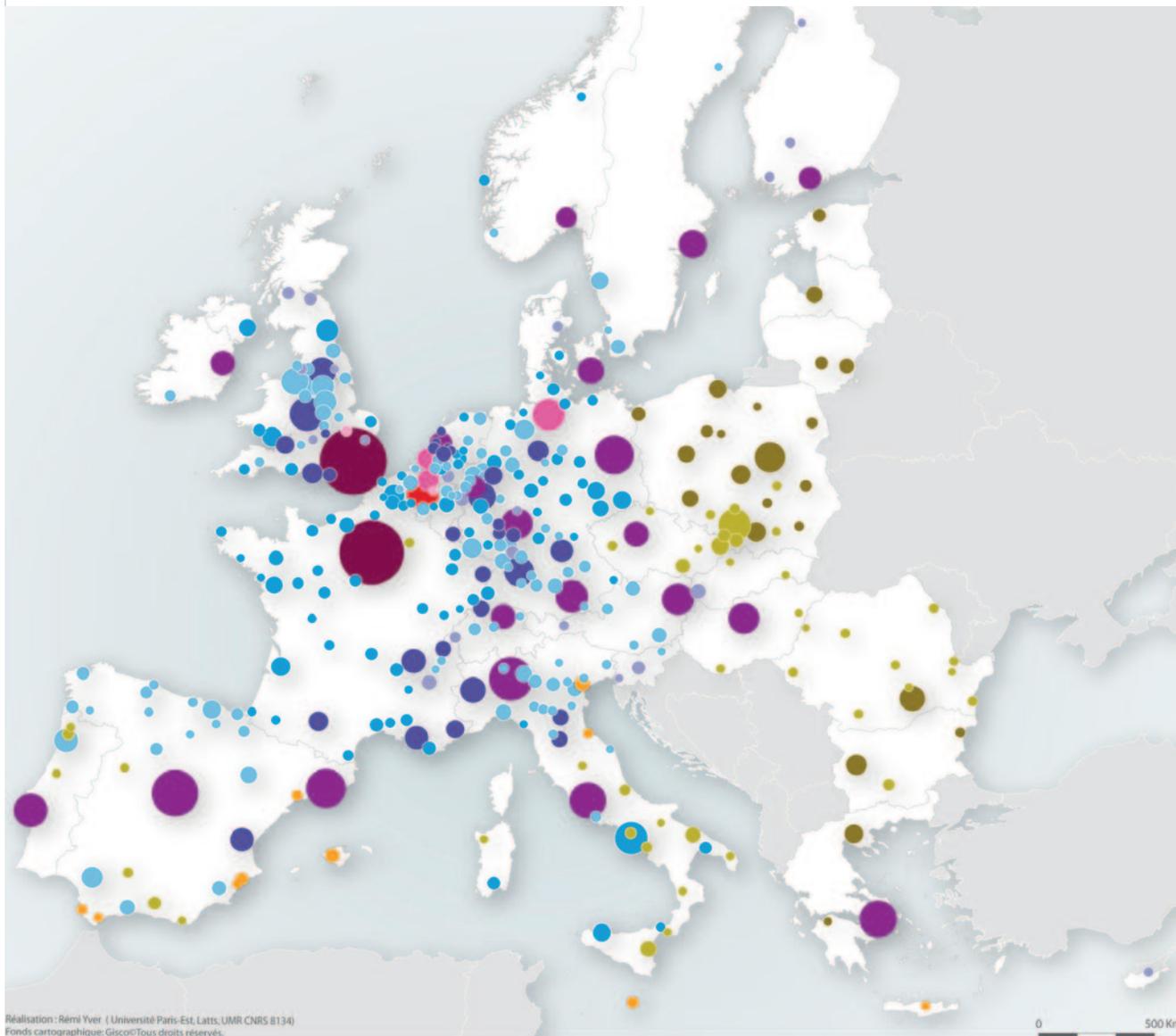
### LISTE DES 25 INDICATEURS UTILISÉS POUR L'ANALYSE COMPARÉE

Principales dimensions	N°	Indicateur	Hiérarchie	Spécialisation	Réseaux
Développement territorial	1	Population de l'AUF en 2006	++		+
	2	PIB par habitant en SPA en 2006		++	
	3	Valeur ajoutée par le secteur primaire (en %)		++	
	4	Valeur ajoutée par l'industrie (en %)		++	
	5	Valeur ajoutée par le commerce (en %)		++	
	6	Valeur ajoutée par les services « avancés » (en %)		++	
	7	Valeur ajoutée par les services « collectifs » (en %)		++	
Société de la mobilité	8	Indicateur d'accessibilité potentielle aérienne	+		++
	9	Nombre de passagers aériens en 2008		++	++
	10	Trafic portuaire de marchandises en 2009 (en tonnes)	++	++	++
Fonctionnement et Rayonnement économique	11	Nombre de sièges sociaux de multinationales en 2008	++	++	++
	12	Indicateur sur les places financières en 2008	++	++	++
	13	Nombre de filiales de multinationales en 2008		++	++
	14	Nombre de filiales détenues à l'extérieur rapporté au nombre de filiales	++		++
	15	Indicateur sur les foires et salons	+	++	++
Circulations culturelles et touristiques	16	Nombre de congrès internationaux de 1999 à 2008	+	++	++
	17	Indicateur sur les sites culturels	+	++	++
	18	Indicateur sur les enseignes internationales de mode de luxe	++	+	++
	19	Nombre de nuitées en hôtels rapporté à la population		+	++
Société de la connaissance et de l'innovation	20	Evaluation du montant investi par l'UE dans les projets de recherche du 6 <sup>e</sup> PC rapporté à la population	++	++	++
	21	Nombre de projets NBIC dans le cadre du 6 <sup>e</sup> PC rapporté à la population		++	++
	22	Nombre d'étudiants en 2009 rapporté à la population		++	+
Rayonnement politique	23	Indicateur sur les organisations internationales et européennes	++	+	++
	24	Nombre de centres d'information et de documentation de la CE	+	++	+
	25	Nombre de lobbyistes auprès de l'UE		++	++

Légende : ++ renseigne fortement ; + renseigne de manière secondaire

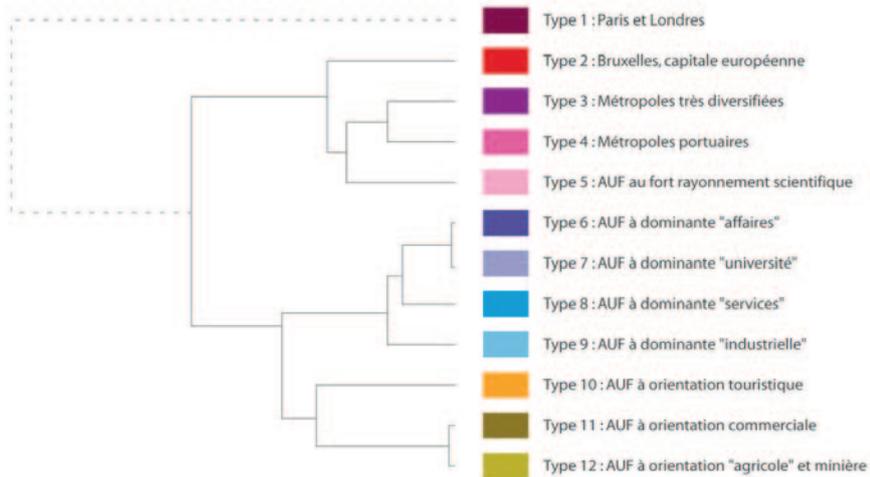
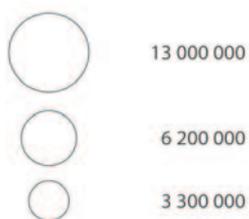
Source : Quelles métropoles en Europe ? Analyse comparée – Synthèse, Travaux en ligne n°11, p. 9, Datar, 2012.

## LES AIRES FONCTIONNELLES EUROPÉENNES



Réalisation : Rémi Yver ( Université Paris-Est, Latts, UMR CNRS 8134)  
Fonds cartographique : Gisco® Tous droits réservés.

Nombre d'habitants dans l'AUF en 2006



Source : Quelles métropoles en Europe ? Analyse comparée – Synthèse, Travaux en ligne n°11, p. 10, Datar, 2012.

### Place de Strasbourg selon les Aires urbaines fonctionnelles

Sur la base de 12 types qui permettent de caractériser la classe de Strasbourg pour la comparer avec les autres Aires urbaines fonctionnelles.

#### LES 12 TYPES RÉSULTANT DE L'ANALYSE

- Type 1 : Paris et Londres
- Type 2 : Bruxelles, capitale européenne
- Type 3 : Métropoles très diversifiées
- Type 4 : Métropoles portuaires
- Type 5 : AUF au fort rayonnement scientifique
- Type 6 : AUF à dominante « affaires »
- Type 7 : AUF à dominante « université »
- Type 8 : AUF à dominante « services »
- Type 9 : AUF à dominante « industrielle »
- Type 10 : AUF à orientation touristique
- Type 11 : AUF à orientation commerciale
- Type 12 : AUF à orientation agricole et minière

Strasbourg appartient la classe « AUF à dominante affaires » (type 6) comme d'autres villes telles que Lyon, Marseille, Toulouse, Nice dans le cadre français ou encore Stuttgart et Bâle à l'échelle du Rhin Supérieur. Plus généralement et à l'échelle européenne, cette classe contient des villes telles que Cologne, Hanovre, Turin, Luxembourg, Utrecht, Brighton ou encore Bristol (cf. graphique précédent).

#### Caractérisation et implications

Selon la caractérisation de la DATAR, Strasbourg se situe dans le groupe des métropoles de type « Aires urbaines fonctionnelles à dominante affaires ». Les métropoles de ce groupe sont caractérisées selon les sept critères suivants :

1. Les 33 aires urbaines de ce type sont de tailles moyennes à l'échelle européenne (le plus souvent de l'ordre du million d'habitants) et présentent un niveau de PIB par habitant relativement élevé (toujours à l'échelle européenne).
2. D'une façon générale, ces aires urbaines bénéficient d'une bonne accessibilité aérienne réelle ou potentielle. Celles qui n'ont pas leurs propres équipements aéroportuaires sont bien souvent à proximité d'autres métropoles elles-mêmes bien dotées.
3. Près de la moitié dispose d'un port fluvial ou maritime.
4. Ces 33 aires urbaines sont toutes localisées dans la dorsale médio-européenne qui est de loin l'espace européen le plus accessible.
5. Leur économie est fortement tertiaisée, ce secteur contribuant pour 77 % à la valeur ajoutée totale brute, sans pour autant être dépourvue d'industrie (22 %).

6. La part des services « avancés » atteint entre le tiers et la moitié de la valeur ajoutée brute sans que ces AUF soient des places financières (à l'exception de Luxembourg).
7. Toutes les villes de cette classe bénéficient de financements européens pour la recherche, (mais pour autant, la majorité de ces AUF ne sont pas très estudiantines, à quelques exceptions près)<sup>3</sup>.

### L'attractivité socio-économique selon les indicateurs de l'Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise (AGAM)

#### Présentation méthodologique

La méthode de « *ranking* » développée par l'Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise (ou AGAM) porte sur douze métropoles régionales françaises (Aix-Marseille, Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Montpellier, Nantes, Nice, Rennes, Rouen, Strasbourg et Toulouse). Cette méthode a notamment été reprise pour permettre également un positionnement de l'agglomération bordelaise<sup>4</sup>.

L'analyse quantitative comparée de l'attractivité socio-économique qui est proposée repose sur quatre familles d'indicateurs dont deux familles permettant de mesurer des stocks et deux familles permettant de mesurer des flux.

#### Résultats

Les tableaux suivants détaillent les données utilisées. Il apparaît, qu'en fonction des dimensions, la situation de l'agglomération strasbourgeoise est très contrastée. Ainsi, les indicateurs de qualité de vie et d'attractivité auprès des entreprises indiquent un classement très favorable (respectivement troisième et quatrième rangs). En revanche, dès lors qu'il s'agit des indicateurs de situation économique et des indicateurs d'attractivité auprès des personnes et en matière de compétences, Strasbourg est nettement moins bien classée (dans la seconde moitié du tableau, à la huitième place dans les deux cas).

3. Notons cependant - car cela peut être pertinent dans le cas de Strasbourg - la proximité statistique (en matière de classification ascendante hiérarchique ou CAH) entre les types 6 et 7 (ce dernier correspondant aux AUF à dominante université).

4. Cf. Attractivités métropolitaines comparées - Quel positionnement bordelais ? Note de travail A'urba (décembre 2013). <http://www.aurba.org>

## INDICATEURS DE SITUATION ÉCONOMIQUE

	Emplois salariés privés	Établissements > 500 salariés	Volume moyen des transactions bureaux (en m <sup>2</sup> )	Part des cadres métropolitains	Rang au niveau européen des villes innovantes	Entreprises pour 100 habitants	Taux de marge d'exploitation médian entreprises locales*	Indice d'accessibilité multimodale**	Connexions aériennes directes
1. Lyon	760 808	69	185 000	12,3 %	10	5,8	6,2 %	127	96
2. Toulouse	407 437	57	130 000	14,5 %	30	5,7	6,5 %	105	84
3. Marseille-Aix	514 243	51	155 000	10,0 %	19	6,6	6,0 %	107	114
4. Nantes	290 775	35	92 000	11,0 %	38	4,9	6,7 %	108	89
4. Nice	288 365	25	49 000	10,3 %	47	9,4	7,2 %	130	94
6. Lille	392 256	57	163 000	11,0 %	55	4,7	5,5 %	120	45
7. Bordeaux	346 030	35	90 000	10,0 %	25	5,9	6,3 %	106	69
8. Strasbourg	254 295	32	54 000	10,3 %	21	5,2	4,2 %	141	29
9. Montpellier	162 429	18	50 000	11,7 %	41	7,3	7,1 %	98	23
10. Grenoble	212 346	26	42 000	14,0 %	102	5,4	6,4 %	100	16
11. Rennes	210 034	19	104 000	10,8 %	73	4,4	6,6 %	77	13
12. Rouen	182 955	18	52 000	7,0 %	86	3,9	6,2 %	93	1

\* La moitié des entreprises du territoire enregistre un taux de marge inférieur à cette valeur, l'autre moitié enregistrant un taux supérieur.

\*\* Source : Audit urbain de l'UE, 100 correspondant à la moyenne de 258 villes européennes.

Source : données A'urba, 2013

## INDICATEURS DE QUALITÉ DE VIE

	Niveau de vie	Logement	Santé/ Pollution	Inégalité/ Insécurité	Mobilités/ Congestion	Climat/ Risques	Accès aux services	Éducation	Citoyenneté
1. Rennes	6	4	4	1	3	5	7	3	2
2. Nantes	5	2	1	3	8	7	4	7	6
3. Strasbourg	7	4	7	5	1	8	2	9	1
4. Grenoble	4	7	6	4	3	11	5	3	2
5. Toulouse	2	1	2	9	12	3	6	2	12
6. Bordeaux	2	6	4	5	11	6	1	6	9
7. Montpellier	11	9	2	11	7	2	3	1	11
8. Lyon	1	10	7	7	5	9	12	7	6
9. Nice	8	12	12	10	2	1	7	11	2
10. Rouen	9	2	9	2	10	12	7	12	6
11. Marseille-Aix	10	11	10	12	6	3	11	9	5
12. Lille	12	8	12	8	8	10	7	5	10

Source : données A'urba, 2013

## INDICATEURS D'ATTRACTIVITÉ AUPRÈS DES PERSONNES ET EN MATIÈRE DE COMPÉTENCES

	Poids relatif du solde migratoire dans la population	Importance du solde migratoire des cadres dans la population pour 10 000 habitants	Importance du solde migratoire des retraités dans la population pour 10 000 habitants	Part des étudiants d'une autre académie	Taux d'occupation des hôtels classés	Nombre de chambres d'hôtel pour 1 000 habitants
1. Montpellier	7,1 %	-67	53,2	34,2 %	58,9 %	8,3
2. Toulouse	10,7 %	20,5	-8,6	34,8 %	57,6 %	6,9
3. Bordeaux	6,3 %	-16,9	13,3	26,9 %	58,3 %	8,3
4. Nice	5,5 %	21,3	14,8	18,0 %	57,5 %	23,7
5. Lyon	2,1 %	-58,4	-59,4	37,9 %	62,2 %	7,5
5. Marseille-Aix	2,5 %	-7,3	-29,6	31,4 %	61,8 %	6,7
5. Nantes	3,4 %	54	12,5	26,4 %	56,9 %	6,7
8. Strasbourg	0,5 %	-7,9	-12,4	30,0 %	56,7 %	11,6
9. Rennes	6,1 %	-60,5	18,2	24,5 %	56,8 %	6
10. Grenoble	-0,9 %	-17,5	-13,1	33,5 %	53,4 %	6,2
11. Lille	-5,6 %	-123,6	-36,7	20,7 %	60,9 %	6
12. Rouen	-2,2 %	-95,9	-13,1	19,1 %	56,8 %	5,2

Source : données A'urba, 2013

## ATTRACTIVITÉ MÉTROPOLITAINE DE STRASBOURG : APPROCHES CROISÉES

### INDICATEURS D'ATTRACTIVITÉ AUPRÈS DES ENTREPRISES

	Nombre moyen de conférences labélisées ICCA*	Part des transferts d'entreprises extérieures	Part de l'emploi salarié privé dans les entreprises extérieures à la Région	Nombre de citations de la ville au classement Cushman & Wakefield
1. Marseille-Aix	16	3,6 %	28 %	8
2. Toulouse	18	4,1 %	23,7 %	0
3. Bordeaux	18	3,8 %	21,6 %	3
4. Strasbourg	13	3,3 %	28 %	3
5. Nantes	6	3,7 %	27,3 %	0
6. Lyon	29	2,6 %	19,9 %	14
7. Montpellier	14	4,1 %	19,6 %	0
8. Lille	9	3,3 %	25,9 %	2
8. Nice	26	3,5 %	20,4 %	0
10. Grenoble	6	3,5 %	23,5 %	0
10. Rennes	1	3,7 %	21,7 %	0
12. Rouen	0	2,8 %	25,8 %	0

\* International Congress and Convention Association  
Source : données A'urba, 2013

Strasbourg apparaît dans la seconde moitié de l'échantillon observé en matière d'attractivité socio-économique, soit à la septième place sur douze dans le classement d'ensemble.

### CLASSEMENT D'ENSEMBLE

	Famille 1 Situation économique (9 variables)	Famille 2 Qualité de Vie (25 variables)	Famille 3 Attractivité des personnes (6 variables)	Famille 4 Attractivité des entreprises (4 variables)
1. Toulouse	4.3	5.4	4	4
2. Bordeaux	6.1	5.6	4.8	4.5
3. Nantes	5.6	4.8	5.8	5.5
4. Lyon	2.9	7.1	5.8	6.5
5. Marseille-Aix	4.6	8.6	5.8	4
6. Montpellier	7.4	6.3	3.8	6.5
7. Strasbourg	7	4.9	6.7	5.5
8. Nice	5.6	7.2	5	6.8
9. Rennes	8.9	3.9	7.2	7.5
10. Grenoble	8.3	5	8.3	7.5
11. Lille	6	8.9	9.7	6.8
12. Rouen	10.8	7.7	10.3	8.8

Source : données A'urba, 2013 - traitement tableau ADEUS, 2014

Un examen plus détaillé des résultats montre que si certains des indicateurs se révèlent positifs, voire très positifs pour Strasbourg, d'autres en revanche tirent la capitale alsacienne vers « le bas du classement ». Ces différents aspects sont résumés dans le tableau ci-contre.

### SYNTHÈSE DES ÉLÉMENTS PARTICULIÈREMENT POSITIFS ET PARTICULIÈREMENT NÉGATIFS AFFECTANT LE RANG DE STRASBOURG

Éléments particulièrement positifs	Éléments particulièrement négatifs
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rang au niveau européen des villes innovantes</li> <li>- Mobilités/Congestion</li> <li>- Accès aux services</li> <li>- Citoyenneté</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Volume moyen des transactions bureaux</li> <li>- Taux de marge d'exploitation médian des entreprises locales</li> <li>- Nombre de connexions aériennes directes</li> <li>- Climat/risques</li> <li>- Education</li> <li>- Poids relatif du solde migratoire dans la population</li> </ul>

Source : données A'urba, 2013 - traitement tableau ADEUS, 2014

## L'approche Baro'méto de l'Agence d'urbanisme de la région grenobloise

### Méthodologie

Le Baro'Méto est un outil d'analyse des situations territoriales qui propose une analyse croisée d'indicateurs socio-économiques <http://www.aurg.org/wp-content/uploads/Baro-metro.pdf> (cf. p. 47 Liste des indicateurs et des sources employés)

Développé par l'Agence d'urbanisme de la région grenobloise, le Baro'méto permet la comparaison de 12 métropoles régionales françaises dont Strasbourg. La problématique s'attache au développement durable appréhendé par trois sphères : « solidaire » ; « nature » et « innovante ».

L'analyse croisée repose sur un panel de 64 indicateurs pour lesquels les valeurs obtenues sont converties en indices dimensionnels selon la formule suivante :

$$\text{indice dimensionnel} = \frac{\text{valeur observée} - \text{valeur minimale de l'échantillon}}{\text{valeur maximale de l'échantillon} - \text{valeur minimale de l'échantillon}}$$

L'indice qui en résulte (compris entre 0 et 1) permet de positionner les métropoles les unes par rapport aux autres pour chacune des 64 variables étudiées puis de les positionner dans chacune des trois thématiques abordées, à savoir « solidaire » ; « nature » et « innovante ».

### Résultats

Pour les trois dimensions qui fondent l'analyse proposée par l'approche Baro'méto, le rang de Strasbourg apparaît comme médian. On peut noter une légère différence selon les dimensions considérées. Ainsi, l'agglomération strasbourgeoise est mieux classée selon les indicateurs qui fondent la dimension « nature » (6<sup>ème</sup> rang sur 12) par rapport à la dimension « innovante » (7<sup>ème</sup> rang). Il en va de même pour la dimension solidaire (9<sup>ème</sup> rang).

La mise en perspective proposée dans le tableau 14 (vision alternative confrontant d'une part le rang selon la moyenne arithmétique des 3 catégories et selon la moyenne pondérée des 64 indicateurs) conforte la position de « milieu de tableau » de la capitale alsacienne.

#### MOYENNE DES INDICES DANS LA CATÉGORIE « SOLIDAIRE » (29 INDICATEURS)

	Nom de l'EPCI	Moyenne des indices
1	CA Rennes Métropole	0,65
2	CU Nantes Métropole	0,61
3	CA Grenoble Alpes Métropole	0,60
4	CA du Pays d'Aix-en-Provence	0,54
5	CU du Grand Toulouse	0,53
6	CU de Bordeaux	0,53
7	CA de Saint Etienne Métropole	0,48
8	CA Rouen-Elbeuf	0,46
9	<b>CU de Strasbourg</b>	<b>0,45</b>
10	CU du Grand Nancy	0,42
11	Métropole Nice Côte d'Azur	0,40
12	CA Montpellier Agglomération	0,38

#### MOYENNE DES INDICES DANS LA CATÉGORIE « NATURE » (17 INDICATEURS)

	Nom de l'EPCI	Moyenne des indices
1	CA Rennes Métropole	0,66
2	CU de Bordeaux	0,59
3	CU Nantes Métropole	0,56
4	CU du Grand Toulouse	0,55
5	CA Grenoble Alpes Métropole	0,55
6	<b>CU de Strasbourg</b>	<b>0,54</b>
7	CU du Grand Nancy	0,54
8	CA Montpellier Agglomération	0,50
9	CA de Saint Etienne Métropole	0,44
10	Métropole Nice Côte d'Azur	0,43
11	CA Rouen-Elbeuf	0,38
12	CA du Pays d'Aix-en-Provence	0,36

#### MOYENNE DES INDICES DANS LA CATÉGORIE « INNOVANTE » (18 INDICATEURS)

	Nom de l'EPCI	Moyenne des indices
1	CA Grenoble Alpes Métropole	0,64
2	CA Rennes Métropole	0,61
3	CU du Grand Toulouse	0,58
4	CU Nantes Métropole	0,56
5	CA Montpellier Agglomération	0,56
6	CA du Pays d'Aix-en-Provence	0,52
7	<b>CU de Strasbourg</b>	<b>0,49</b>
8	CU du Grand Nancy	0,48
9	CU de Bordeaux	0,43
10	CA Rouen-Elbeuf	0,40
11	CA de Saint Etienne Métropole	0,35
12	Métropole Nice Côte d'Azur	0,32

Sources : données Baro'Méto, Agence d'urbanisme de la région grenobloise (AURG) - exploitation A'urba, juillet 2013.

#### MISE EN PERSPECTIVE PAR TRAITEMENT ADDITIONNEL

Rang selon moyenne arithmétique des 3 catégories			Rang selon moyenne pondérée des 64 indicateurs		
1	0,64	CA Rennes Métropole	1	0,64	CA Rennes Métropole
2	0,60	CA Grenoble Alpes Métropole	2	0,60	CA Grenoble Alpes Métropole
3	0,58	CU Nantes Métropole	3	0,58	CU Nantes Métropole
4	0,55	CU du Grand Toulouse	4	0,55	CU du Grand Toulouse
5	0,52	CU de Bordeaux	5	0,52	CU de Bordeaux
6	<b>0,49</b>	<b>CU de Strasbourg</b>	6	0,49	CA du Pays d'Aix-en-Provence
7	0,48	CA Montpellier Agglomération	6	<b>0,49</b>	<b>CU de Strasbourg</b>
7	0,48	CU du Grand Nancy	8	0,47	CU du Grand Nancy
9	0,47	CA du Pays d'Aix-en-Provence	9	0,46	CA Montpellier Agglomération
10	0,42	CA de Saint Etienne Métropole	10	0,43	CA de Saint Etienne Métropole
11	0,41	CA Rouen-Elbeuf	11	0,42	CA Rouen-Elbeuf
12	0,38	Métropole Nice Côte d'Azur	12	0,39	Métropole Nice Côte d'Azur

Source : données Baro'Méto, Agence d'urbanisme de la région grenobloise (AURG) - traitement tableau ADEUS, 2014

# Conclusion

L'impression générale sur le « rang de Strasbourg » dans le concert des métropoles françaises (hors région parisienne), qui résulte de l'analyse comparée des trois études considérées (DATAR, AGAM et Baro'Méto), est celle d'un classement en « milieu du tableau ». Le panel d'approches prises en compte est certes loin d'être homogène, mais il permet toutefois d'identifier quelques points forts et quelques points faibles. Au titre des points forts, on retiendra notamment les capacités d'innovation, la mobilité (ou faible congestion du trafic) et la qualité de vie. Au titre des points faibles apparaissent, parmi d'autres, l'attractivité des personnes et des compétences, le faible degré de solidarité et le volume des transactions de bureaux.

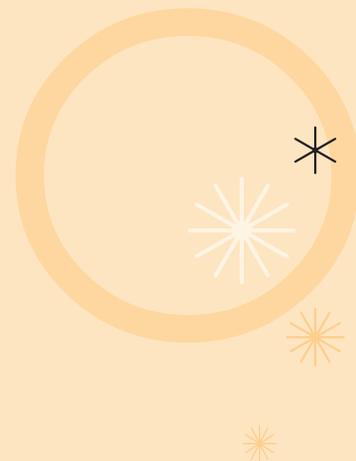
Ces constats peuvent être mis en lien avec les éléments de précédentes notes de l'ADEUS portant spécifiquement sur les classements nationaux réalisés par des revues en 2011 et 2012<sup>1</sup>. Les observations compilées par des revues telles que L'Express, Le Point, L'Etudiant, L'Entreprise, etc., semblent converger avec les éléments mis en avant plus haut et révèlent un mouvement d'ensemble au mieux de stagnation, voire de légère érosion selon les domaines.

Il semble toutefois important d'élargir la réflexion en dépassant une vision purement exogène de l'attractivité. Cette vision correspond à la définition stricte de l'attractivité telle que celle le plus souvent

retenue par l'INSEE : « *L'attractivité économique d'un territoire repose sur sa capacité à capter des ressources extérieures* »<sup>2</sup>. En d'autres termes, il s'agirait d'attirer « en dedans » ce qui précédemment était « en dehors ».

Cette conception exogène de l'attractivité peut être complétée par une seconde vision qui fait intervenir une logique endogène. En effet, si un territoire apparaît comme attractif, ce n'est pas seulement qu'il se révèle à même de capter des ressources de quelque ordre que ce soit à l'extérieur, c'est aussi et surtout qu'il est en mesure de mettre en valeur ses ressources propres ou endogènes. Par mise en valeur, il faut entendre l'aptitude d'un territoire à faire « jouer » de façon complémentaire ses différents atouts, de sorte d'être à même de constituer un « système » d'interrelations de ses différentes fonctions<sup>3</sup>.

Ces conceptions de l'attractivité, l'une exogène, l'autre endogène, ne sont pas opposées mais complémentaires. Aussi, si pour aller plus loin, la nécessité d'appréhender l'attractivité comme étant d'une nature multidimensionnelle est acceptée, in fine, il apparaît important de souligner à quel point l'attractivité d'une métropole est éminemment politique, en ce sens qu'elle repose sur son aptitude à développer des stratégies et un système de gouvernance mettant en valeur ses atouts.



1. Cf. notes ADEUS n°32 pour l'année 2010 et n°73 pour l'année 2011.

2. Cf. [http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref\\_id=ip1416#encadre1](http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=ip1416#encadre1)

3. Cf. note ADEUS n°112, 2013.



L'Agence  
de Développement  
et d'Urbanisme  
de l'Agglomération  
Strasbourgeoise

Directrice de publication : **Anne Pons, Directrice générale de l'ADEUS**  
Equipe projet : **Colette Koenig** (chef de projet),  
**Emmanuel Muller** (responsable de livrable), **Virginie Hamm**  
Photo et mise en page : **Jean Isenmann**

© ADEUS - Numéro ISSN 2109-0149  
Notes et actualités de l'urbanisme sont consultables  
sur le site de l'ADEUS [www.adeus.org](http://www.adeus.org)